

Clisson, le 30 avril 2024

Lancement de la charte architecturale du Vignoble Nantais

En avril 2024, le Pays du Vignoble Nantais a lancé le projet d'une charte architecturale. Prévues pour mars 2025, celle-ci a pour objectif de valoriser et préserver l'architecture locale. Les habitants du vignoble nantais sont invités à participer à ce projet à travers différents ateliers et temps d'échanges.



Une charte architecturale est :

- un outil de prise en compte de l'architecture et des patrimoines dans les politiques d'aménagement du territoire
- un guide de recommandations pour la préservation et la valorisation des patrimoines et de l'architecture sur des thématiques précises
- un outil de sensibilisation destinée à l'ensemble de acteurs locaux (élus, constructeurs, architectes, acteurs de l'aménagement, habitants, ...).

Concertation des habitants : Ateliers cartes sensibles le 15 juin

Un volet de concertation important est prévu tout au long de l'étude.

Samedi 15 juin des ateliers de cartes sensibles sont proposés aux habitants dans les médiathèques de Clisson et Saint-Julien-de-Concelles. L'objectif est que les habitants puissent partager ce qui constitue leur cadre de vie et leur patrimoine bâti afin de contribuer à leur préservation et mise en valeur. Ces ateliers d'adressent à tous, dès 8 ans. Inscription auprès de Clélia GOEURY au 02 40 36 09 10 ou chargedemission@vignoble-nantais.fr.

D'autres temps d'échanges et de co-construction auront lieu en septembre avec des temps spécifiques dédiés aux habitants, acteurs de l'aménagement, architectes et élus.

Afin de réaliser la charte, le Pays du Vignoble Nantais a mandaté le bureau d'études AUA pour accompagner la chargée de mission dédiée à l'étude pendant les 12 prochains mois.

Contact presse

Ludivine Jourdan, Chargée de communication : communication@vignoble-nantais.fr

Clélia GOEURY, Chargée de missions « plan de paysage et charte architecturale » : chargedemission@vignoble-nantais.fr